

**Etablissement privé
sous contrat d'association**

Contribution familiale

La contribution familiale comprend la scolarité qui reste à l'école et les cotisations qui sont reversées à différents organismes de l'enseignement catholique : le CODIEC, l'ADEC et l'UROGEC

	TRANCHE 1	TRANCHE 2	TRANCHE 3
MONTANT ANNUEL par enfant	882 €	1098 €	1269 €
Prélèvement mensuel sur 9 mois d'octobre 2017 à juin 2018	98 €	122 €	141 €

Calcul de la tranche : La tranche est basée sur un quotient familial qui nous est propre et calculé de la façon suivante :

$$\text{Quotient familial} = \frac{\text{revenu imposable 2016}}{\text{nombre de parts (indiqué sur la feuille d'impôts)}}$$

Si le chiffre obtenu **est inférieur à 5555 €**, vous vous trouvez dans la **tranche 1**

Si le chiffre obtenu **est compris entre 5556 et 12125 €**, vous vous trouvez dans la **tranche 2**

Si le chiffre obtenu **est supérieur à 12126 €**, vous vous trouvez dans la **tranche 3**

En cas de vie maritale, il sera tenu compte des 2 feuilles d'imposition.

Un abattement de 30 % est appliqué sur la scolarité du 3ème enfant pour les familles ayant au moins 3 enfants dans l'établissement.

Détail de la facture de septembre

Les prestations	Montant	Détails / Informations
Le forfait cantine du mois de septembre	Selon les prestations réservées sur la fiche élève	Tarifs au dos de cette fiche
Le forfait garderie / étude du mois de septembre	Selon les prestations réservées sur la fiche élève	Tarifs au dos de cette fiche
L'assurance scolaire (à inclure pour tous)	7.70 €	Cf la fiche d'informations et le dépliant joints à ce dossier. Votre attestation d'assurance est à télécharger directement sur le site de la Mutuelle Saint Christophe.
La cotisation APEL	22.00 €	La cotisation volontaire à l'association des parents d'élèves est proposée sur la facture de septembre. Cette cotisation est reversée à l'association. Elle comporte une souscription à un abonnement à « Famille éducation » d'une valeur de 13.50 €.
Le matériel pédagogique	30.00 € en maternelle 22.00 € en primaire	Le matériel pédagogique est le matériel utilisé par les enseignantes et les élèves en classe en dehors des livres scolaires et des fournitures individuelles.
Le prêt de manuels scolaires	3,00 € par livre	Les livres détériorés seront facturés au prix d'achat du livre.
Les fournitures scolaires	Selon les classes	Certaines fournitures scolaires et fichiers sont achetés par l'établissement et sont facturés sur la facture de septembre 2017.

Les factures d'octobre 2017 à juin 2018 comprendront la contribution familiale, les prestations réservées, ainsi que les activités / sorties, et services complémentaires.

Cantine

	Forfait annuel par enfant	Soit par mois
Forfait 4 jours / semaine	920 €	92 €
Forfait 3 jours / semaine	800 €	80 €
Forfait 2 jours / semaine	530 €	53 €

Réduction « Famille »

2^{ème} enfant : - 10 %
3^{ème} enfant : - 15 %

Le forfait cantine est un engagement annuel facturé sur 10 mois. Il inclut la nourriture, le service, l'encadrement et les frais annexes. Les jours sont fixes avec un engagement ferme à l'année. En cas de maladie, pour l'enfant ayant été absent durant au moins une semaine (avec certificat médical), un avoir forfaitaire de 5.5 € par jour d'école sera déduit. Aucune déduction ne sera admise pour tout autre motif.

Forfait 2 et 3 jours : un repas non consommé ne pourra ni être remboursé, ni décalé sur la semaine suivante.

En raison de la restauration en liaison froide, les inscriptions pour repas occasionnel doivent se faire par écrit / email obligatoirement auprès du secrétariat **au minimum 48 heures avant ou le jeudi pour le lundi suivant**. Il conviendra ensuite de prévenir l'enseignante de votre/vos enfant(s) via le cahier de liaison. Le prix du repas occasionnel est de 7.60 € et est facturé le mois suivant.

Garderie et / ou étude

Garderie du matin de 07h15 à 08h15 ➤ un seul forfait annuel de 260 € payable sur 10 mois soit 26 € par mois
Le prix d'une garderie occasionnelle est de 5.00 € par jour et est facturé le mois suivant. Il n'est pas nécessaire d'inscrire votre enfant.

➤ GARDERIE / ETUDE – 16H45 / 18H00

	Forfait par enfant	Soit par mois :
Forfait 4 jours / semaine	470 €	47 €
Forfait 3 jours / semaine	380 €	38 €
Forfait 2 jours / semaine	270 €	27 €

16h45 : début de la garderie, pointage des études

17h00 : début des études

Garderie occasionnelle (facturée le mois suivant) : 6 € par jour

➤ GARDERIE / ETUDE – 16H45 / 19H00

	Forfait par enfant	Soit par mois :
Forfait 4 jours / semaine	620 €	62 €
Forfait 3 jours / semaine	500 €	50 €
Forfait 2 jours / semaine	360 €	36 €

16h45 : début de la garderie, pointage des études

17h00 : début des études

18h00 / 19h00 : garderie

Garderie occasionnelle (facturée le mois suivant) : 10 € par jour

Les services de garderie / étude sont facturés au forfait annuel prélevé sur 10 mois. Toute présence sur l'un des deux créneaux est due.

Sorties scolaires, spectacles

Ces activités sont facturées au fur et à mesure et selon les réservations effectuées.
Vous serez informés à l'avance de leur coût par l'intermédiaire du cahier de liaison.